

Une ambition américaine sur l'immigration

18 avril 2013

C'est un compromis ambitieux auquel vient d'aboutir un groupe bipartite de huit sénateurs américains. Un accord prometteur sur une question rarement examinée de façon sereine : l'immigration.

La proposition de loi présentée mardi 16 avril au Congrès vise à remédier au dysfonctionnement de l'un des moteurs historiques du dynamisme des Etats-Unis. Avec 11 millions d'étrangers sans papiers sur son sol, le pays doit d'urgence adapter ses lois à la réalité. D'autant que 4,7 millions de candidats à l'immigration légale, en attente depuis parfois dix ans, confirment le blocage du système.

Le texte doit, d'une part, « ouvrir un chemin » vers la régularisation des illégaux, d'autre part, orienter les flux de nouveaux venus vers les emplois qualifiés plutôt que vers le regroupement familial. Habilement, Barack Obama a poussé les

ÉDITORIAL

feux dans un domaine où ses adversaires républicains doivent composer. Ils ont perdu la dernière présidentielle largement en raison de l'hostilité des électeurs latinos à leurs positions répressives sur l'immigration. Le président, lui, en multipliant les appels du pied aux Hispaniques durant la campagne, a réussi à leur faire oublier le nombre record d'expulsions enregistré pendant son premier mandat.

Le compromis passé est subtil : les candidats à la régularisation devront attendre que la frontière mexicaine ait été davantage « sécurisée », et ils ne pourront obtenir la nationalité américaine que dans un délai de treize ans. Les entreprises de pointe, mais aussi l'agriculture et les services, verront leurs quotas d'immigrés augmenter, mais les syndicats ont obtenu que certaines professions frappées par le chômage soient exclues et que le nouveau système soit régulé en fonction de la situation de l'emploi. Les Latinos mais aussi les Eglises applaudissent à la voie d'accès accélérée à la nationalité – cinq ans – promise aux « dreamers », ces jeunes sans papiers arrivés durant leur enfance aux Etats-Unis.

Si le texte est voté, il constituera la première grande réforme des lois sur l'immigration depuis celle adoptée sous Ronald Reagan, voilà plus de vingt-six ans, qui avait abouti à la régularisation de 3 millions de sans-papiers et provoqué une nouvelle vague d'arrivées. Depuis lors, le paysage a changé : les emplois sont plus rares aux Etats-Unis, même si la reprise est là ; la démographie a chuté au Mexique et l'émigration a vidé nombre de villages ; la frontière américaine est beaucoup moins poreuse ; quant à l'Amérique du Sud, elle est devenue nettement plus attirante.

Même dans un pays façonné par l'immigration, le sujet suscite les passions. La discussion parlementaire est prévue pour mai ou juin. Elle sera rude. Mais l'initiative des sénateurs républicains et démocrates montre que l'immigration peut être autre chose qu'un terrain d'affrontement démagogique. Sujet de méditation pour la France. ■

LIRE NOS INFORMATIONS PAGE 4

UK price £1,70

9 770395 203744

Le plan historique d'Obama pour l'immigration

Proposition phare du président américain, le projet de réforme concerne la régularisation de 11 millions de sans-papiers

Si la réforme américaine de l'immigration, dont le contenu a été dévoilé mardi 16 avril, est approuvée par le Congrès en mai ou juin, elle pourrait être au second mandat de Barack Obama ce que loi sur l'assurance-maladie a été au premier : à la fois une victoire politique et une avancée marquante de sa présidence. Depuis que les Latinos ont contribué à sa réélection en votant à 71 % en sa faveur, le président américain sait que l'immigration, bien plus que le budget ou les armes à feu, constitue le meilleur terrain pour obliger les républicains à négocier.

Ces derniers, s'ils ne consentaient pas à lâcher du lest sur la régularisation des sans-papiers, thème cher aux Hispaniques, n'auraient guère de chances de reconquérir la Maison Blanche. Les concessions qu'ils ont acceptées pour parvenir au texte présenté mardi tendent à montrer, à ce stade, que le calcul présidentiel était bon. « Il est clair que cette proposition de loi est un compromis, et personne n'obtiendra tout ce qu'il veut, y compris moi. Mais elle correspond largement aux principes que j'ai avancés de façon répétée en faveur d'une réforme globale », s'est félicité mardi M. Obama.

Au lieu de laisser l'exécutif préparer la réforme, il a favorisé le travail d'un groupe bipartite de huit sénateurs. Leur copie, dont la présentation solennelle a été annulée, mardi, en raison des attentats de Boston, prône la réforme la plus ambitieuse de la politique migratoire des Etats-Unis depuis 1986. Ronald Reagan avait alors régularisé 3 millions d'étrangers en situation irrégulière et provoqué un nouvel afflux de sans-papiers, avec la bénédiction du patronat, pour qui l'immigration est un moyen de peser à la baisse sur les salaires.

Depuis lors, le système s'est grippé. Non seulement le nombre d'irréguliers a atteint 11 millions, mais le vieux système de délivrance des visas, en favorisant les familles d'immigrés déjà installés, a limité la capacité du pays à attirer les talents sur le marché de l'emploi d'élite, désormais mondialisé. Le 11-Septembre, puis la crise, en attisant la xénophobie, ont empêché George Bush en 2007, puis Barack



Lors d'une cérémonie de remise de la nationalité américaine à des migrants, le 9 avril, à Oakland en Californie. ROBERT GALBRAITH/REUTERS

Obama en 2010, de faire aboutir leur projet de réforme. L'actuel président, avant de flatter l'électorat latino en suspendant les reconduites à la frontière de jeunes sans papiers peu avant la présidentielle, s'était fait le champion de la répression, avec 400 000 reconduites par an, un record depuis Eisenhower.

Cette fois, républicains et démocrates ont négocié un compromis global basé sur deux objectifs : ouvrir une perspective (un « chemin ») vers la régularisation, voire la nationalité américaine pour les 11 millions d'irréguliers ; transférer une partie de l'immigration familiale vers une immigration de travailleurs sélectionnés pour leurs talents.

Pour tenter de convaincre les républicains les plus conservateurs, la proposition de loi est assortie de conditions drastiques. Le « chemin » vers la nationalité durera treize ans, ne concernera que les illégaux entrés avant le 31 décembre 2011 et ne s'ouvrira que lorsque les 3 200 km de frontière avec le Mexique auront été « sécurisés ».

Fin de la « loterie » des visas

Dans ce but – difficilement atteignable –, 6,5 milliards de dollars (4,9 milliards d'euros) devront être dépensés en dix ans pour renforcer les contrôles (moyens terrestres, drones) et prolonger les segments de murs existants. En cinq ans, précise le texte, les interpellations à la

frontière doivent avoir atteint 90 % dans les secteurs « à risque ». Les candidats à la délivrance de papiers devront parler anglais, payer une amende de 500 dollars et attendre leur tour dans l'immense file des candidats à l'immigration. Toutes ces exigences posées n'empêchent pas certains élus républicains de hurler déjà à l'« amnistie ».

Le second volet de la proposition de loi n'est pas moins ambitieux. Il supprime la célèbre « loterie » qui, chaque année, distribue 55 000 visas et instaure un système inédit aux Etats-Unis d'attribution au « mérite ». Pour décrocher 120 000 cartes de résident (la « green card »), les candidats accumuleront des points en fonction de

leur niveau d'études, de leurs talents et, éventuellement, de leurs liens familiaux aux Etats-Unis et de leur durée de séjour.

Les nouveaux venus, comme les sans-papiers déjà présents, y seront éligibles. En parallèle, le regroupement familial sera plus limité, passant de 75 % à 50 % du total, au profit de l'immigration de travailleurs qualifiés permanents. Le texte instaure aussi des quotas de salariés temporaires hautement qualifiés, de salariés agricoles et sans qualification. De quoi satisfaire à la fois les industries de pointe, les agriculteurs, le secteur des services et même les syndicats (certaines professions touchées par le chômage ont été écartées).

En dépit de ces savants équilibres, l'adoption de la réforme n'est pas acquise. Il faudra 60 voix au Sénat et surtout une majorité à la Chambre, dominée par les républicains. Selon un sondage publié par le *Wall Street Journal*, 64 % des Américains approuvent le « chemin » vers la régularisation. Autre signe favorable, le jeune sénateur de Floride Marco Rubio, membre du groupe bipartite mais longtemps réticent, s'est lancé dans une tournée de promotion du texte sur les plateaux de télévision, y compris en langue espagnole. Pour M. Rubio, élu Tea Party en 2010, l'enjeu n'est pas mince : il vise rien moins que l'élection présidentielle de 2016. ■

PHILIPPE BERNARD